

ARRETE n° AR18-330
Portant nomination d'un référent

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le code de l'éducation,
Vu le décret n° 94-800 du 14 septembre 1994,
Vu la circulaire FP du 15 mars 2017 (NORRDF1708728C)
Vu les statuts de l'établissement,
Vu le règlement intérieur de l'établissement,

ARRETE

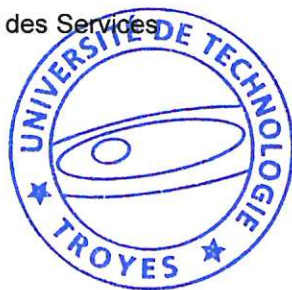
Article unique :

Monsieur Jean-Yves Lagoutte est désigné comme référent laïcité de l'UTT à compter du 01 janvier 2018.

Fait à Troyes, le 26 septembre 2018

Pour le Directeur de l'UTT
Et par délégation,
Le Directeur Général des Services

Jacques Wackel



Diffusion :

Original :

Copies :

- Service des affaires juridiques
- Direction des ressources humaines
- Intéressé (e)